

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 06 OCTOBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le six du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRETRE, Laurence BASSI, Messieurs Nicolas PAILLARD, Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

**Absent excusé :** Monsieur David GUZZON.

Mr David GUZZON a donné procuration à Mme Laurence BASSI.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Sébastien GRESARD.

Madame le Maire demande à l'ensemble du conseil d'insérer un point à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **1/Approbation du Compte Rendu du 15 Septembre 2014**

Le Procès-verbal du 15 Septembre 2014 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### **2/Urbanisme**

Le huit clos est demandé par Madame le Maire et accepté par l'ensemble du conseil.

Madame le Maire nous informe d'un futur projet d'urbanisme pour un particulier sur la Commune de Saint-Antoine.

### **3/Bois**

Madame le Maire nous informe qu'elle a reçu une proposition, à la date du 21 Septembre, de la Scierie JF Lorin pour la parcelle n°1 qui est située sur le Fort dans le non soumis :

- 34 euros le m<sup>3</sup> pour les bois secs et rouges
- 80 euros le m<sup>3</sup> pour bois inférieur à 1 m<sup>3</sup>
- 85.80 euros le m<sup>3</sup> pour bois supérieur à 1 m<sup>3</sup> à savoir que l'an passé nous avons vendu ceux-ci à 75 euros le m<sup>3</sup>.

### **4/ Déneigement**

Nous avons contacté trois entreprises pour faire le déneigement de notre commune pour la saison 2014/2015.

L'entreprise Saulnier ne peut pas donner suite à notre demande.

L'entreprise Nicolet est à 554 euros la tournée pour le déneigement du Village et les cours des particuliers et à 375 euros la tournée pour les routes seules.

L'entreprise Lonchamp est à 520 euros la tournée pour le déneigement du village et les cours des particuliers et à 340 euros la tournée pour les routes seules.

A l'unanimité des présents, il est décidé de valider le devis de l'entreprise Lonchamp pour le déneigement de la Commune pour la saison 2014/2015.

Il lui sera demandé un passage sur les axes principaux avant le départ des frontaliers.

## 5/ Noël

**Colis des personnes âgées** : Madame le Maire avise le Conseil Municipal qu'il faut commencer à prévoir les colis pour les villageois nés avant 1944. L'an passé le budget était de 45 euros par personne et cette année à l'unanimité des présents il est décidé de l'augmenter à 50 euros.

**Cadeaux des enfants** : Madame le Maire rappelle que pour les enfants nés entre 2008 et 2014 des jouets d'une valeur de 15 à 20 euros seront distribués lors du spectacle de Noël. Pour les enfants nés entre 2003 et 2007, il a été décidé à l'unanimité de réévaluer le bon d'achat chez Virgo musique à 22 euros. A savoir que les enfants nés avant 2003 ayant participé au spectacle de Noël percevront également un bon d'achat chez Virgo musique d'une valeur de 22 euros.

- **Eclairage de Noël** : Madame le Maire fait part d'une demande concernant la décoration de Noël. Après concertation du Conseil, l'achat de Leds supplémentaires pour 6 fontaines de la Commune a été accepté à l'unanimité.

## 6/ Bâtiment Communal

- **Appartement Communal** : Madame le Maire informe que l'appartement Communal va être rénové par les entreprises - Voegtlin pour la rénovation des robinetteries ainsi qu'un évier de cuisine avec meuble, les devis reçus s'élèvent à un montant de 1 500 euros.

- Mr Vannod concernant l'entretien électrique.
- Mr Rota pour la mise en place des fenêtres.
- Mr Coquiard pour la pose du lino de l'entrée et de la salle de bain.

L'appartement rénové engendrera une augmentation de 100 euros lors de la location.

- **Remise des pompes** : Madame le Maire propose qu'une commission de travail réfléchisse à l'aménagement de la remise des pompes pour remédier au manque de place de rangement du matériel Communal.

## 7/ Contrat de la secrétaire de Mairie

Madame le Maire informe la fin du contrat à durée déterminée de la secrétaire de Mairie Aurélie. Satisfait de son travail, il est décidé à l'unanimité des présents de renouveler ce contrat.

## 8/ Questions diverses

- **Frêne malade** : Madame Laurence BASSI nous informe que le frêne situé à l'intersection rue de la fontaine et chemin de l'école est malade. Il est donc prévu que la commission bois se déplace pour constater et agir.

- **Infos du RPI** : Madame le Maire informe qu'une demande a été faite pour utiliser la salle des fêtes de Saint-Antoine en tant que cantine pendant les travaux du périscolaire à Métabief. Une rencontre a eu lieu avec les responsables du périscolaire pour régler les problèmes pratiques. Cette demande concerne l'année scolaire 2015/2016.

- **Repas de remerciement pour la préparation de la Ballade au pays du mont d'or** : Monsieur Emmanuel FRANCHINI nous informe que l'association du Rouge-Bief aimerait remercier toutes les personnes qui sont venues donner un coup de main pour le bon déroulement de la ballade au pays du mont d'or, elle souhaiterait faire un repas à la ferme de la Coquille. Il est alors rappelé que lors de la rénovation de la ferme de la Coquille, la Commune a reçu une aide financière de l'Etat et de l'Europe sous conditions de ne pas la louer et de ne pas la laisser à dispositions de tous public et ce, pendant quinze ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.